Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

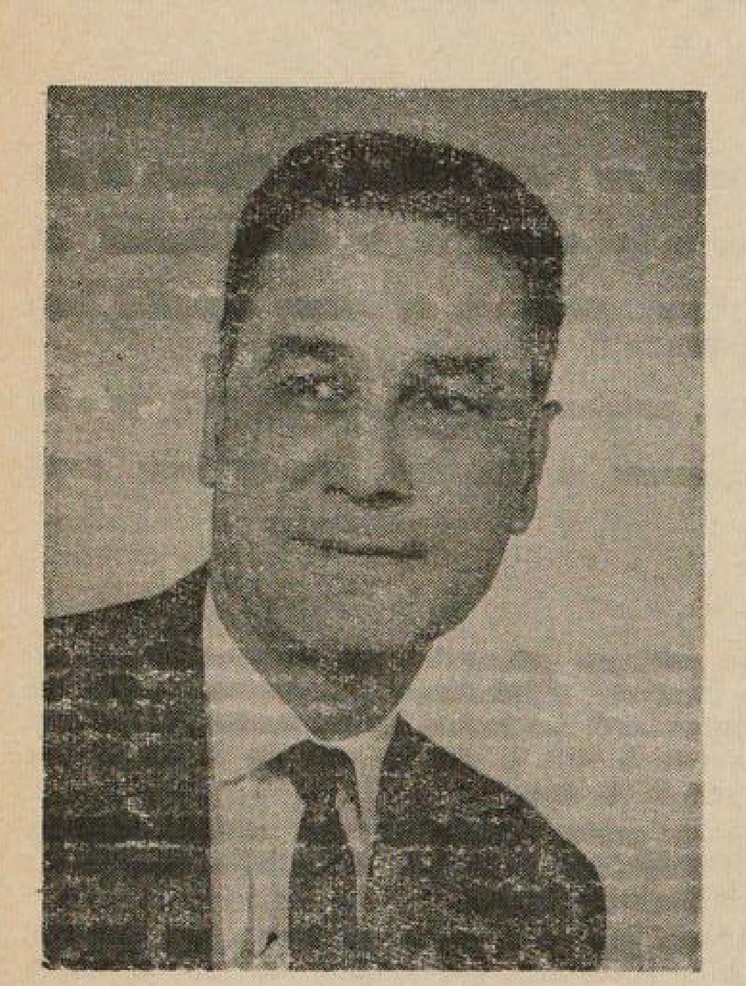
Le Parti Socialiste S. F. I. O. et la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste m'ont fait l'honneur de présenter mon nom à vos suffrages lors des élections législatives des 23 et 30 Juin. Cette candidature a également été encouragée par la demande pressante de nombreux Républicains et d'amis ouvriers, paysans et commerçants de notre région, tous résolus à défendre la Démocratie aujourd'hui menacée.

Il est habituel que tout candidat se présente brièvement avant la consultation. Né en 1922, issu d'une famille modeste, je suis entré très tôt dans la vie professionnelle. Licencié en Droit, je suis aujourd'hui Directeur d'une Coopérative de Gestion Immobilière ; il m'est ainsi permis de trouver dans la construction et la gestion de milliers de logements sociaux, l'heureuse synthèse d'une passionnante profession et de mes opinions socialistes.

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste a sérieusement étudié depuis plusieurs années l'ensemble des questions économiques et sociales de la Basse-Normandie, et en particulier de cette partie du Calvados qui forme la 3e Circonscription : circonscription complexe où les problèmes ouvriers, ceux de l'agriculture, ceux du tourisme et de l'essor urbain se mêlent, et n'ont reçu jusqu'ici que de médiocres solutions. Derrière une façade de satisfaction officielle, LA CRISE SEVIT ET VOUS MENACE TOUS.

Sur le plan national, le bilan de dix années de Gaullisme est désastreux : notre jeunesse est méprisée ; l'injustice sociale et fiscale est la première règle de notre actuel Gouvernement ; le niveau de vie des salariés diminue ; le chômage frappe 600 000 travailleurs ; notre agriculture est à l'abandon ; nos vieux sont en détresse. Il faut en finir : 10 ANS DE GAULLISME, ÇA SUFFIT !

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste vous présente sous mon nom et celui de Monsieur PASQUIER, Maire de Cagny, connu et estimé dans toute la région, les solutions généreuses, rationnelles et réalisables du Socialisme aux problèmes d'aujourd'hui. Avec votre aide et avec vos suffrages, ce programme sera demain celui d'un autre gouvernement décidé à DEFENDRE LA DEMOCRATIE, VOS DROITS LEGITIMES ET VOTRE DIGNITE.



Robert KALLE

46 ans - Juriste
Directeur de Coopérative de Gestion Immobilière
Membre du Comité Exécutif de la F. G. D. S.

Marc PASQUIER

Maire de Cagny
Délégué Cantonal

Un Programme Socialiste Généreux et Réalisable

UNE SOCIÉTÉ DE CITOYENS LIBRES

- Suppression ou révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel ;
- Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature avec retour devant les électeurs on cas de crise ministérielle ;
- Liberté de l'information et indépendance de l'O. R. T. F. à l'égard de tous les pouvoirs ;
- Abolition des restrictions au droit de grève et reconnaissance des syndicats dans l'entreprise ;
- Droit pour la section syndicale d'entreprise de contester l'embauche et le licenciement ;
- Epanouissement des libertés communales.

UNE ÉCONOMIE DE PROGRÈS

Plan et Equipement.

- Un plan démocratique dont l'objectif essentiel sera le PLEIN EMPLOI ;
- Sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat, afin d'augmenter la production nationale ;
- Nationalisation progressive des industries de l'armement, de l'espace et de l'énergie, création d'un Office du Fer (mines et sidérurgie), création d'un Office Central des Industries Pharmaceutiques.

Finances et Fiscalité.

— Relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, payé essentiellement par les salariés ;
— Suppression des exonérations créées pour les gros revenus ; lutte contre la fraude fiscale ;
— Taxation des plus-values capitalistes ; lutte contre la spéculation sur les terrains ;
— Création d'une banque nationale d'investissements.

Pour notre Région.

— Aide spéciale aux communes ouvrières dont les charges d'équipement sont très lourdes ;
— Développement des équipements de base permettant l'essor du tourisme (autoroutes, nouveaux petits ports de plaisance) ;
— Création à l'initiative de l'Etat et des collectivités locales d'un plan d'aménagement touristique et rural du Calvados-Est.

UNE AGRICULTURE MODERNE

— Recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe et par l'élargissement du Marché Commun ;
— Hausse des revenus agricoles par la modernisation de la production et le développement de l'enseignement agricole ; relèvement des prix agricoles ;
— Exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants ; allègement du revenu cadastral trop élevé dans le Calvados ; suppression de la taxe complémentaire ;
— Revalorisation de l'indemnité viagère de départ ;
— Amélioration de l'équipement collectif pour lequel, notamment, certaines communes du Pays d'Auge sont en retard (eau, voirie, etc...) ;
— Création d'un Office National de la Viande, pour le développement de l'élevage essentiel pour notre région.

LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

— LE DROIT AU TRAVAIL : recherche du PLEIN EMPLOI et politique préventive de reconversion : en particulier, dans le Pays-d'Auge, sous-industrialisé, création d'industries moyennes capables de donner du travail à la main-d'œuvre disponible et venant soutenir les industries existantes ; réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail ; indexation du S. M. I. G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production ; fixation de l'âge de la retraite à 60 ans.
— LE DROIT A LA SANTE : Extension et modernisation du secteur public hospitalier ; des salaires décents pour le personnel hospitalier ; ABROGATION DES ORDONNANCES SUR LA SECURITE SOCIALE ; généralisation des conventions entre le corps médical et la Sécurité Sociale.
— LE DROIT AU LOGEMENT : Construction de 600 000 logements par an à partir de 1970, dont 350 000 logements sociaux ; création d'un organisme financier public accordant des crédits de longue durée pour le logement, notamment en faveur de nos petites communes rurales.
— LE DROIT A LA SOLIDARITE NATIONALE :
  — pour les handicapés, accroissement des crédits pour la réadaptation ;
  — pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, revalorisation des retraites et des pensions ;
  — pour les personnes âgées, des retraites permettant de vivre décemment.

LA PRIORITÉ DES PRIORITÉS A L'ÉDUCATION NATIONALE

Enseignement.

— Respect de la LAÏCITE DE L'ECOLE ;
— Prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ;
— Revalorisation de la fonction enseignante, et création de meilleures conditions de travail pour le corps enseignant ;
— Développement des constructions scolaires (écoles maternelles et enseignement technique).

Jeunesse.

— Abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans ;
— Création d'un Office Régional du Travail pour les jeunes à Caen ;
— Développement des institutions culturelles (maisons de la culture, maisons de jeunes, organismes populaires de voyage et de tourisme, etc...).

PROMOTION DE LA FEMME

— Respect du principe « à travail égal, salaire égal » ;
— Remboursement à 100 % des congés de maternité ;
— Développement des équipements sociaux, notamment : crèches, centres de protection maternelle et infantile, écoles maternelles, colonies de vacances.

LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISÉ

— Renonciation à la force de frappe atomique ;
— Action cohérente de la France en faveur du désarmement général ;
— Action énergique de la France pour la construction d'une Europe des Peuples, garantie par l'élection au suffrage universel d'un Parlement européen, élargie à la Grande Bretagne et aux états scandinaves, liée aux peuples de l'Est européen par des institutions communes ;
— Action concrète de la France en direction du Tiers Monde tendant à assurer par une aide organisée internationalement les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

Imp. R. Le Brun - Caen